Abandonné sur le "banc de la Chambonne", à la porte de la Croix

Montbrison a depuis longtemps une forte tradition hospitalière. Avec Saint-Etienne, Roanne et Saint-Chamond, c'était l'une des villes du Forez où l'on recueillait les enfants trouvés.

Aux 18° et 19° siècles plusieurs milliers d'enfants abandonnés ont été reçus dans les hôpitaux montbrisonnais. Ils étaient le plus souvent "exposés", c'est-à-dire déposés de nuit dans un endroit public. Au début du 18° siècle, les expositions s'effectuent à la porte des églises, dans les cimetières, près des couvents. Vers 1750, les habitudes changent. Il y a une laïcisation progressive. Pour les abandons on passe d'un lieu sacré à l'espace du négoce, de l'église à la boutique. Souvent l'enfant est déposé près d'une échoppe, sur le "banc". Il s'agit du muret qui soutient l'étal amovible. Il est ainsi un peu protégé des intempéries par une encoignure et se trouve aussi hors de portée des animaux qui divaguent.

Devant la porte de la boulangerie de la veuve Chambon

On choisit de préférence une boulangerie. Nous relevons plus de 50 cas concernant 25 boulangers différents pour la seule période 1773-1790. Ces artisans sont : Griot, Mouillaud et la veuve Chaîne, rue de Moingt, Portalier, Roux et Joannin, près de Sainte-Anne, Chevalier, Desportes et Porte, place et rue du Marché, Chevalard, Durris et Brunel, rue Tupinerie, Thinet, à la Grenette, Boudin, Reynaud, la veuve Perrinet et les demoiselles Gaube, rue Saint-Jean, Solle et Pallay, Grande-rue, Goure, près de l'Oratoire (l'actuelle sous-préfecture), Coste, rue Neuve, Pugnet, rue de la Madeleine, Chauve, près de Saint-Pierre et le sieur Courbinaud, rue des Cordeliers. Et enfin, à la porte de la Croix, la veuve Chambon que l'on nomme familièrement "la Chambonne" dans les procès-verbaux.

Durant ces 17 années, 21 enfants sont déposés devant sa porte. Sa boutique se situait près d'une des entrées de la ville, en face du couvent des dames religieuses de Sainte-Claire (situé à l'emplacement de l'actuel square Honoré-d'Urfé). Il y a encore là aujourd'hui une boulangerie.

Marie, François, Pierre et les autres...

Ainsi le 9 mars 1776, une fillette de quelques jours est déposée devant la boutique. L'enfant est nommée *Marie Samedy* (jour de marché!). Le 21 février 1779, un petit garçon est exposé au même lieu. Il porte sur lui un billet avec ces mots : "cet enfant a été baptisé ; âgé de 3 ans". Il reçoit le nom de *François Carême*.

Le fait que les enfants soient trouvés près d'un fournil permet parfois de faire un jeu de mots avec le nom qui leur est attribué. Le 25 janvier 1785, un nouveau-né est déposé à la porte de la veuve Chambon, "sur un tas des fagots". Il a un ruban vert au bras droit. On l'appelle Pierre Dupin ou Dupain (du pain). Deux petites filles âgées de quinze jours sont exposées le 13 avril 1786 devant la même boutique. Une simple carte indique : les deux filles sont baptisées. Le garde de l'hôpital les recueille. Elles sont nommées Louise et Benoîte Dusson (du son).

Du pain et un peu de chaleur

Cet attrait pour la boulangerie s'exerce, sans qu'ils en aient clairement conscience, sur les pauvres gens qui dans un geste de désespérance abandonnent leur progéniture. C'est un appel à la communauté pour qu'elle prenne en charge et nourrisse le petit délaissé. Le lieu où se fabrique et où se vend le pain représente alors espoir et vie. Dans le fournil il fait chaud. Le boulanger travaille la nuit et l'enfant vagissant aura quelque chance d'être vite recueilli. Il y va de sa survie, surtout à la mauvaise saison.

Chômage, disette, difficultés extrêmes pour nombre de petites gens... Ces multiples abandons nous rappellent la dureté de la vie au cours des siècles passés. Une situation que l'on a parfois du mal à imaginer...

Joseph Barou

Pour en savoir plus : J. Barou, "Les enfants abandonnés en Forez de Louis XV à la III^e République", 2001, *Village de Forez*, Centre Social de Montbrison et le site www.enfants.trouves.free.fr